

DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE (04)

COMMUNE DE MONTCLAR (04140)

REVISION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME



5. ANNEXES

Révision n°1 du PLU arrêtée le : 19 mars 2019

Révision n°1 du PLU approuvée le :

Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

SARL Alpicité
Tel : 04.92.46.51.80.
Mail : nicolas.breuilot28@gmail.com

SOMMAIRE DES ANNEXES

Pièce 5.1. : servitudes d'utilité publique

Catégorie	Libellé	Acte d'institution
AS1	Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales : - forage et source de l'Adoux	Arrêté préfectoral n°029-001 du 29 janvier 2015
AC2	Protection des sites et de monuments naturels : - Plateau de Dormillouse	Arrêté ministériel du 22 octobre 1986
I4	Servitude relative au transport d'énergie électrique : - ligne aérienne 63 000 volts Le Selonnet-Serre-Ponçon	Loi du 15 juin 1906

Pièce 5.2. : projet de zonage d'assainissement

Pièce 5.3 : schéma directeur d'alimentation en eau potable

Pièce 5.4 : cartographie informative des phénomènes naturels

Pièce 5.5 : périmètres de protection de captage (absence de DUP)



SARL Alpicité
Tel : 04.92.46.51.80.
Mail : nicolas.breuilot28@gmail.com